



Formulaire de demande de subvention Dispositif « Plan de Modernisation des Élevages » 2023

Le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets PME 2023 est constitué du formulaire en ligne à compléter sur la plateforme mes démarches en Nouvelle-Aquitaine et du présent formulaire à renseigner.

Ce formulaire de demande d'aide est à joindre comme d'ailleurs les pièces justificatives composant votre dossier de demande de subvention, à déposer à la fin de votre saisie sur la plateforme Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine (MDNA).

1) LE PORTEUR DE PROJET :

Quel est le statut juridique de l'exploitation ?

- Entreprise individuelle
- GAEC
- EARL
- SCEA
- SARL
- SAS
- Association
- Autres sociétés (veuillez préciser) :

Raison sociale (nom de votre société) :

Numéro de SIRET :

Pour les sociétés et associations :

L'objet de la société / de l'association est-il agricole ?

- Oui, l'objet de la société / de l'association est agricole
- Non, l'objet de la société / de l'association n'est pas agricole

Éligibilité du porteur de projet :

Attention : En l'absence d'un agriculteur actif assuré à l'ATEXA ayant moins de 67 ans, ou ayant plus de 67 ans mais n'ayant pas fait valoir ses droits à la retraite, l'exploitation n'est pas éligible à cet appel à projets.

Pour chaque exploitant de votre exploitation, fournir les noms, prénoms, date de naissance de l'ensemble des associés et apporter les précisions demandées :

Quel est le nombre d'exploitants présents dans l'exploitation ?

Civilité

NOM

Prénom

Date de naissance

Mme. M.

- est assuré(e) à l'ATEXA : Oui Non

- n'a pas atteint l'âge de 67 ans à la date de dépôt de la présente demande d'aide :
 Oui Non

- n'a pas fait valoir ses droits à la retraite à la date de dépôt de la demande d'aide :
 Oui Non

- Statut : Agriculteur à titre principal (ATP) Agriculteur à titre secondaire (ATS)

Cotisant solidaire Autre

Mme. M.

- est assuré(e) à l'ATEXA : Oui Non

- n'a pas atteint l'âge de 67 ans à la date de dépôt de la présente demande d'aide :
 Oui Non

- n'a pas fait valoir ses droits à la retraite à la date de dépôt de la demande d'aide :
 Oui Non

- Statut : Agriculteur à titre principal (ATP) Agriculteur à titre secondaire (ATS)

Cotisant solidaire Autre

Mme. M.

- est assuré(e) à l'ATEXA : Oui Non

- n'a pas atteint l'âge de 67 ans à la date de dépôt de la présente demande d'aide :
 Oui Non

- n'a pas fait valoir ses droits à la retraite à la date de dépôt de la demande d'aide :
 Oui Non

- Statut : Agriculteur à titre principal (ATP) Agriculteur à titre secondaire (ATS)

Cotisant solidaire Autre

<input type="checkbox"/> Mme. <input type="checkbox"/> M.	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- est assuré(e) à l'ATEXA : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
- n'a pas atteint l'âge de 67 ans à la date de dépôt de la présente demande d'aide : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
- n'a pas fait valoir ses droits à la retraite à la date de dépôt de la demande d'aide : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
- Statut : <input type="checkbox"/> Agriculteur à titre principal (ATP) <input type="checkbox"/> Agriculteur à titre secondaire (ATS)			
<input type="checkbox"/> Cotisant solidaire <input type="checkbox"/> Autre			
<hr/>			
<input type="checkbox"/> Mme. <input type="checkbox"/> M.	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- est assuré(e) à l'ATEXA : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
- n'a pas atteint l'âge de 67 ans à la date de dépôt de la présente demande d'aide : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
- n'a pas fait valoir ses droits à la retraite à la date de dépôt de la demande d'aide : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
- Statut : <input type="checkbox"/> Agriculteur à titre principal (ATP) <input type="checkbox"/> Agriculteur à titre secondaire (ATS)			
<input type="checkbox"/> Cotisant solidaire <input type="checkbox"/> Autre			
<hr/>			
<input type="checkbox"/> Mme. <input type="checkbox"/> M.	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- est assuré(e) à l'ATEXA : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
- n'a pas atteint l'âge de 67 ans à la date de dépôt de la présente demande d'aide : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
- n'a pas fait valoir ses droits à la retraite à la date de dépôt de la demande d'aide : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
- Statut : <input type="checkbox"/> Agriculteur à titre principal (ATP) <input type="checkbox"/> Agriculteur à titre secondaire (ATS)			
<input type="checkbox"/> Cotisant solidaire <input type="checkbox"/> Autre			
<hr/>			
<input type="checkbox"/> Mme. <input type="checkbox"/> M.	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- est assuré(e) à l'ATEXA : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
- n'a pas atteint l'âge de 67 ans à la date de dépôt de la présente demande d'aide : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
- n'a pas fait valoir ses droits à la retraite à la date de dépôt de la demande d'aide : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
- Statut : <input type="checkbox"/> Agriculteur à titre principal (ATP) <input type="checkbox"/> Agriculteur à titre secondaire (ATS)			
<input type="checkbox"/> Cotisant solidaire <input type="checkbox"/> Autre			
<hr/>			

<input type="checkbox"/> Mme. <input type="checkbox"/> M.	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- est assuré(e) à l'ATEXA : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
- n'a pas atteint l'âge de 67 ans à la date de dépôt de la présente demande d'aide : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
- n'a pas fait valoir ses droits à la retraite à la date de dépôt de la demande d'aide : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
- Statut : <input type="checkbox"/> Agriculteur à titre principal (ATP) <input type="checkbox"/> Agriculteur à titre secondaire (ATS)			
<input type="checkbox"/> Cotisant solidaire <input type="checkbox"/> Autre			
<hr/>			
<input type="checkbox"/> Mme. <input type="checkbox"/> M.	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- est assuré(e) à l'ATEXA : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
- n'a pas atteint l'âge de 67 ans à la date de dépôt de la présente demande d'aide : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
- n'a pas fait valoir ses droits à la retraite à la date de dépôt de la demande d'aide : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
- Statut : <input type="checkbox"/> Agriculteur à titre principal (ATP) <input type="checkbox"/> Agriculteur à titre secondaire (ATS)			
<input type="checkbox"/> Cotisant solidaire <input type="checkbox"/> Autre			
<hr/>			
<input type="checkbox"/> Mme. <input type="checkbox"/> M.	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- est assuré(e) à l'ATEXA : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
- n'a pas atteint l'âge de 67 ans à la date de dépôt de la présente demande d'aide : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
- n'a pas fait valoir ses droits à la retraite à la date de dépôt de la demande d'aide : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
- Statut : <input type="checkbox"/> Agriculteur à titre principal (ATP) <input type="checkbox"/> Agriculteur à titre secondaire (ATS)			
<input type="checkbox"/> Cotisant solidaire <input type="checkbox"/> Autre			

2) ÉLIGIBILITÉ TEMPORELLE

Les dépenses éligibles au PME 2023 sont celles engagées à partir du 1er janvier 2023 pour des opérations qui ne sont pas matériellement achevées ou totalement mises en œuvre à la date du dépôt de la demande d'aide.– cf. I. c. ii. de l'appel à projets).

L'opération a-t-elle débuté avant le dépôt de la présente demande d'aide ?

Oui, à quelle date avez-vous démarré votre projet ?

A la date du dépôt de la présente demande d'aide, le projet est-il matériellement achevé ou totalement mis en œuvre ?

Oui, date d'émission de la dernière facture ou bon de livraison fournisseur ou entreprise :

Non, l'opération n'a pas débuté avant le dépôt de la présente demande d'aide.

3) INDICATEURS RÉGIONAUX

L'atelier concerné par votre projet est-il certifié AB ou en conversion ?

- Oui
 Non

L'exploitation est-elle certifiée Haute Valeur Environnementale (certification de niveau 3) ou équivalent ?

- Oui, exploitation certifiée HVE
 En cours, exploitation engagée dans la démarche HVE
 Non

L'exploitation est-elle bénéficiaire de l'éco-régime de niveau 2 ou plus, au titre du 1er pilier de la PAC?

- Oui
 Non

Êtes-vous un Jeune Agriculteur ou votre exploitation comporte-t-elle au moins un Jeune Agriculteur ? (18-40 ans révolus – bénéficiaire Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) ou Dotation Nouveaux et Jeunes Agriculteurs (DNJA))

- Oui
 Non

	Les investissements du projet portent sur les ateliers de production de :	Production sur laquelle porte la majorité des investissements :
<input type="checkbox"/> Élevage : Apiculture <input type="checkbox"/> Palmipèdes gras <input type="checkbox"/> Équins-Asins <input type="checkbox"/> Volailles de chair <input type="checkbox"/> Porcins <input type="checkbox"/> Bovins lait <input type="checkbox"/> Veaux de boucherie <input type="checkbox"/> Bovins viande <input type="checkbox"/> Caprins viande <input type="checkbox"/> Caprins lait <input type="checkbox"/> Ovins viande <input type="checkbox"/> Ovins lait <input type="checkbox"/> Poules pondeuses <input type="checkbox"/> Lapins <input type="checkbox"/> Autres élevages <input type="checkbox"/>		
Si autres élevages, veuillez préciser :		

Précisez si votre projet contribue à produire ou développer des protéines végétales :

Oui, précisez lesquelles :

Non

Si votre projet porte sur une autre production, veuillez prendre directement contact avec les services de la Région afin de connaître les conditions d'éligibilité et de sélection liées aux spécificités de votre projet en écrivant à l'adresse e-mail suivante : pme@nouvelle-aquitaine.fr.

4) PRÉCISIONS CONCERNANT VOTRE PROJET

Pour les projets concernant un (des) atelier(s) en agriculture biologique :

Cochez les productions certifiées en agriculture biologique (AB) sur lesquelles portent les investissements du projet :	Cochez les productions en conversion vers l'agriculture biologique (AB) sur lesquelles portent les investissements du projet :
Apiculture <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres élevages <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bovins lait <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bovins viande <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Caprins lait <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Caprins viande <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Équins-Asins <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lapins <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ovins lait <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ovins viande <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Palmipèdes gras <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Porcins <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Poules pondeuses <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Veaux de boucherie <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Volailles de chair <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aucun atelier certifié AB <input type="checkbox"/>	Aucun atelier en conversion <input type="checkbox"/>

Installations classées :

L'exploitation est :

Soumise au RSD

Soumise à déclaration des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

Soumise à enregistrement ICPE

Soumise à autorisation ICPE

Votre projet :

Le projet concerne des investissements relatifs à *(plusieurs réponses possibles)* :

- La construction de bâtiment neuf d'élevage
- L'extension complète de bâtiment d'élevage
- La rénovation de bâtiment d'élevage
- L'autonomie alimentaire
- L'aménagement et aux équipements fixes du bâtiment ou des abords
- Aux matériels et équipements mobiles
- Au stockage et/ou traitement des effluents d'élevage
- L'atelier apicole
- Autres investissements

Précisez de manière détaillée les investissements prévus dans le projet :

Le projet a pour objectif(s) *(plusieurs réponses possibles)* :

- L'amélioration des conditions de biosécurité
- L'amélioration du bien-être animal
- L'amélioration des conditions de travail
- L'adaptation des bâtiments ou du système d'élevage aux pics de chaleur
- L'accroissement de l'autonomie alimentaire (énergétique et protéique des rations)
- La réduction des émissions de gaz à effet de serre
- La réduction des pollutions diffuses des effluents d'élevage
- La réduction de la consommation énergétique de l'exploitation
- La production d'énergie renouvelable
- La diversification, réorientation ou reconversion de l'exploitation
- La création d'un nouvel atelier sur l'exploitation (y compris dans le cadre de la création d'une exploitation)

Quelle conséquence aura le projet sur la dimension du cheptel :

- Une augmentation du cheptel
- Une diminution du cheptel
- Le projet n'a pas d'incidence sur la taille du cheptel

Zonages

Pour les projets portant sur les ateliers de production bovins lait, bovins viande :

Une des parcelles pâturées de l'exploitation est située en Zone de prophylaxie renforcée (ZPR) au titre de la lutte contre la tuberculose bovine à la date de dépôt de la présente demande d'aide :

- Oui
- Non

Si oui, indiquer les références de l'îlot PAC concerné et ses références cadastrales :

Une des parcelles pâturées de l'exploitation est située dans une zone d'expérimentation relative à la tuberculose bovine (se référer à l'annexe 8 de l'appel à projets) à la date de dépôt de la présente demande d'aide :

- Oui
- Non

Si oui, indiquer les références de l'îlot PAC concerné et ses références cadastrales :

5) CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Se référer à l'annexe 3 de l'appel à projets pour connaître précisément les critères d'éligibilité attendus par filière d'investissements

Pour les projets dont tout ou partie des investissements portent sur l'atelier équin et/ou âsins :

Quelle est la surface de référence d'assujettissement à la MSA de l'exploitation ?

 hectares

Pour les projets portant sur un atelier apicole :

L'atelier apicole est-il certifié en agriculture biologique ?

- Oui, nombre de ruches certifiées :
- Non, l'atelier apicole n'est pas certifié en AB

L'exploitation est-elle engagée dans une MAEC Apicole ?

Oui, nombre de ruches engagées en 2023 :

Non, l'exploitation n'est pas engagée dans une MAEC Apicole.

Pour les projets portant sur une (des) filière(s) non apicole :

a) Condition d'éligibilité en lien avec la gestion des effluents d'élevage :

L'exploitation respecte les conditions d'éligibilité en matière de gestion des effluents d'élevage telles que décrites dans l'appel à projets (cf. I. c. iii.) :

Oui, aucun ouvrage de stockage ou de traitement des effluents d'élevage n'est nécessaire sur l'exploitation (à l'issue du projet le cas échéant)

Non, un ouvrage de stockage ou de traitement des effluents d'élevage est nécessaire sur l'exploitation : en l'absence du respect des conditions d'éligibilité, l'exploitation n'est pas éligible à ce dispositif d'aide, le projet ne pourra donc pas être retenu.

b) Conditions d'éligibilité en lien avec la biosécurité pour les projets portant sur une ou les filières suivantes : bovins lait, bovins viande, veaux de boucherie, porcine, cunicole, avicoles (poules pondeuses, volailles de chair, palmipèdes gras).

L'annexe 3 de l'appel à projets décrit en fonction des filières les attendus en matière de diagnostics : niveau de résultat et durées de validité

L'exploitation respecte les conditions d'éligibilité en matière de biosécurité telles que décrites dans l'appel à projets :

Oui, vous avez réalisé :

Un auto-diagnostic biosécurité grille GDS, contre-signé d'un technicien le cas échéant, Préciser la date de réalisation (prévisionnelle le cas échéant) :

Un audit biosécurité, si oui :

Audit zones d'expérimentation liées à la tuberculose bovine,

Pig Connect,

EVALAP,

EVA,

Pulse,

Autre (veuillez préciser) :

Préciser la date de réalisation (prévisionnelle le cas échéant) :

Une formation à la biosécurité en élevage,

Préciser la date de réalisation (prévisionnelle le cas échéant) :

Autre (veuillez préciser) :

Préciser la date de réalisation (prévisionnelle le cas échéant) :

Non, aucun de ces choix

Pour les projets portant sur un (des) atelier(s) avicole(s) (volailles maigres ou palmipèdes à foie gras), votre exploitation est déclarée à :

ATM,

BD Avicole,

Non, aucun de ces choix

Non : En l'absence du respect des conditions d'éligibilité, l'exploitation n'est pas éligible à ce dispositif d'aide, le projet ne pourra donc pas être retenu.

c) Conditions d'éligibilité en lien avec le bien-être animal (toutes filières hors apiculture) :

L'exploitation respecte les conditions d'éligibilité en matière de bien-être animal telles que décrites dans l'appel à projet (cf. annexe 3) :

Oui, **vous avez** :

L'atelier est certifié en agriculture biologique,

Une certification (Ex : Qualit'équidés ...), laquelle :

Pratiques d'élevage (Ex : absence d'euthanasie non sanitaire des oisillons, éclairage naturel, présence de brosses, accès extérieur...), préciser :

L'exploitation développe une activité de couvoir (Projets avicoles),

Si oui, absence d'euthanasie non sanitaire des oisillons

L'exploitation respecte l'obligation de sortie des animaux à l'extérieur des bâtiments (Pour les caprins lait, et les palmipèdes prêts à engraisser),

L'exploitation respectera au plus tard à l'issue du projet l'obligation de sortie des animaux à l'extérieur des bâtiments (Pour les caprins lait, et les palmipèdes prêts à engraisser),

Surface des aires de couchage suffisante eu égard aux conditions fixées dans l'appel à projets (Pour les caprins lait),

Présence de brosses en nombre suffisant eu égard aux conditions fixées dans l'appel à projets (Pour les caprins lait),

Autres pratiques d'élevage permettant d'atteindre le critère d'éligibilité (veuillez préciser) :

Non, aucun de ces choix

Réalisé :

Autodiagnostic BEA, contre-signé d'un technicien le cas échéant (bovins viande, ovins, porcins, EBENE...),

Diagnostic ou audit BEA accompagné et/ou contre-signé d'un technicien le cas échéant (Ex : BOVIWELL ; BEEP ; EVALAP...),

Signé :

Chartes (Ex : PalmiG Confiance, Code mutuel caprins lait, Charte d'engraissement de chevreaux INTERBEV...)

Autre (veuillez préciser) :

Non, aucun de ces choix

Non : En l'absence du respect des conditions d'éligibilité, l'exploitation n'est pas éligible à ce dispositif d'aide, le projet ne pourra donc pas être retenu. (Veuillez préciser les raisons)

Pour les projets portant sur un (des) atelier(s) bovins ou ovins :

En lien avec les conditions d'éligibilité liées au bien-être animal, au plus tard à l'issue du projet, votre exploitation aura-t-elle un système de contention respectant les conditions définies en annexe de l'appel à projet :

Oui, un tel système de contention est déjà présent sur l'exploitation,

Oui, un tel système de contention est prévu dans les investissements de la demande d'aide et sera présent sur l'exploitation au plus tard à l'issue du projet,

Non, l'exploitation n'a pas et n'aura pas un tel système de contention à l'issue du projet.

6) CRITÈRES DE SÉLECTION :

L'annexe 4 de l'appel à projets définit les règles de priorisation des dossiers au regard de la grille de sélection.

Avez-vous bénéficié de l'attribution d'une subvention dans le cadre d'un appel à projet du plan de modernisation des élevages FEADER Relance en 2021 et/ou en 2022 ?

Oui, précisez la date de la décision d'attribution de l'aide :

Non

Veuillez cocher les critères que vous souhaitez activer dans le cadre de votre demande d'aide parmi les suivants :

Principe de sélection « Projet confortant la transition agro-écologique, l'adaptation au changement climatique, la réduction des émissions des gaz à effet de serre, le bien-être animal, la biosécurité et, les effets positifs de l'élevage sur l'environnement et le paysage » :

Projet porté par une exploitation engagée dans le mode de production biologique (conversion ou maintien) sur le ou les atelier(s) sur le(s)quel(s) porte(nt) plus de 70% des investissements éligibles retenus et plafonnés au moment de la demande d'aide. **(70 pts)**

Cocher la voie choisie :

A) Au plus tard à l'issue du projet, système d'élevage pâturant ou plein air **(60 pts) :**

pour les herbivores : système pâturant

pour les monogastriques et granivores : système plein air ou utilisation de parcours extérieurs

OU

B) Au plus tard à l'issue du projet, accès des animaux à l'extérieur dès que les conditions météorologiques le permettent, en fonction du stade physiologique de production et des conditions sanitaires **(50 pts)**

OU

C) Au plus tard à l'issue du projet, présence d'un mode de logement alternatif favorable au bien-être animal **(50 pts)**

Exploitation engagée dans une démarche de réduction de son empreinte carbone au moment de la demande d'aide : a minima, exploitation ayant réalisé un bilan carbone suivi de l'élaboration d'un plan d'action, à l'aide d'une méthode certifiée par le ministère de l'environnement dans le cadre du Label Bas Carbone. **(50 pts)**

Cocher la voie choisie :

Projet de construction d'un bâtiment d'élevage de ruminants adapté au changement climatique ou projet contribuant à l'adaptation au changement climatique d'un bâtiment existant d'élevage de ruminants **(50 pts)**

OU

Projet de construction d'un bâtiment BEBC ou de rénovation d'un bâtiment existant en bâtiment BEBC. **(50 pts)**

Création ou modernisation d'un atelier d'élevage de reines domestiques (à destination de l'auto-renouvellement ou à la vente de produits d'élevage) ou à la production de gelée royale (cf. annexe 6 de l'appel à projets) **(50 pts)**

Projet dont au moins 50% des investissements éligibles retenus et plafonnés portent sur l'atelier apicole (cf. annexe 6) Et Adhésion à un organisme de développement apicole (ADA) sur toute la durée du projet (entre la demande d'aide et la dernière demande de paiement) **(35 pts)**

Projet dont au moins 50% des investissements éligibles retenus et plafonnés portent sur l'autonomie alimentaire (cf. annexe 6 de l'appel à projets) **(15 pts)**

Exploitation, ou ses actionnaires, produisant de l'énergie renouvelable ou contribuant à sa production ou récupérant de la chaleur fatale, pour l'auto-consommation ou la vente. **(15 pts)**

Principe de sélection « Projet de mise aux normes nouvellement en vigueur » :

Mise aux normes, conformément à l'article 73.5 du R(UE) n° 2021/2115
Projet porté par une exploitation dont au moins un bâtiment d'élevage se trouve en zone vulnérable au moment de la demande d'aide et qui comprend des investissements de gestion des effluents liés aux travaux de mise aux normes relatifs au programme d'actions Nitrate en cours, d'au moins 7 000 € HT (dépenses éligibles, retenues et

plafonnées) **(70 pts)**

Principe de sélection : « Projet favorisant le renouvellement des générations »:

Cocher la voie choisie :

Projet porté par une exploitation comprenant au moins un agriculteur installé dans le cadre d'un dispositif d'aide à l'installation depuis moins de 4 ans à la date de dépôt de la demande d'aide **(35 pts)**

OU

Projet porté par un exploitant inscrit au Répertoire Départ Installation et ayant réalisé un "diagnostic d'exploitation à céder" dans le cadre du volet 5 du dispositif AITA (Accompagnement à l'Installation Transmission en Agriculture) au moment de la demande d'aide **(35 pts)**

Principe de sélection : « Projet en lien avec une diversification des revenus de l'exploitation, réorientation ou reconversion de production » :

Projet portant sur la création, la modernisation ou le développement d'un atelier d'élevage dans le cadre de la réorientation de la production viticole de l'exploitation, dans la mesure d'un arrachage de 3 ha de vigne au minimum, sans replantation **(70 pts)**

Projet portant sur la création d'un atelier d'élevage non existant sur l'exploitation au moment de la demande d'aide et sur lequel porte 100% des investissements éligibles retenus et plafonnés (Sans aucun animal présent en n-1 pour cet atelier) **(15 pts)**

Principe de sélection : « Projet en lien avec une stratégie de filières en cohérence avec les plans filières de la Région Nouvelle-Aquitaine » :

Cocher la voie choisie :

Adhésion à un SIQO (hors bio) sur l'atelier sur toute la durée du projet (entre la demande d'aide et la dernière demande de paiement). Si création d'un atelier, engagement à être adhérent à un SIQO à la fin du projet. **(20 pts)**

OU

Adhésion à une organisation collective en lien avec une activité de transformation et/ou de commercialisation de produits agricoles en circuit court et de proximité au moment de la demande d'aide tel que : union des producteurs fermiers, IDOKI, collectif inter structures fermières (CIF 64), bienvenue à la ferme, marchés des producteurs de pays, AMAP (...) (cf. annexe L) **(20 pts)**

OU

Présence d'un atelier de transformation à la ferme, avec formation au Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène (GBPH) de l'exploitant, ou présence d'un point de vente à la ferme au moment de la demande d'aide **(20 pts)**

Nombre total de points obtenus (seuil de sélection : 35 points) :

Pour les projets ayant mobilisé le critère de sélection : « Projet porté par une exploitation comprenant au moins un agriculteur installé dans le cadre d'un dispositif d'aide à l'installation depuis moins de 4 ans à la date de dépôt de la demande d'aide » :

L'agriculteur installé depuis moins de quatre ans dans le cadre d'un dispositif d'aide est :

- En cours d'installation,
- Installé.

De quel dispositif d'aide a-t-il bénéficié ?

- De la DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs),
- De la DNJA (Dotation Nouveaux et Jeunes Agriculteurs),
- Du prêt d'honneur initiative de la Région Nouvelle Aquitaine,
- Aucun de ces choix.

S'il est en cours d'installation, a-t-il déposé un dossier de demande d'aide auprès des services de la Région ?

- Oui,
- Non.

Pour les projets ayant retenu le critère de sélection « Mise aux normes » :

Votre projet concerne la mise aux normes de votre exploitation suite à la désignation d'une nouvelle zone vulnérable en 2021. Vous avez réalisé une déclaration d'intention de s'engager dans un projet d'accroissement des capacités de stockage des effluents d'élevage (DIE) :

- Oui, et le délai de mise aux normes de votre exploitation est portée au :
 - Délai générique de 2 ans,
 - 1er septembre 2024,
 - Autre (veuillez préciser) :

- Non

7) PLAN DE FINANCEMENT

Les informations suivantes sont complémentaires au tableau des dépenses prévisionnelles qui suit ce formulaire ainsi que les tableaux de dépenses prévisionnelles et plan de financement à saisir dans MDNA.

a) Options de Coûts Simplifiés (OCS)

Les options de coûts simplifiés existantes sont présentées au I. c. v. de l'appel à projet et ses annexes 6 et 7.

Existe-t-il une ou plusieurs option(s) de coûts simplifiés (OCS) correspondant à votre projet (y compris pour des dépenses immatérielles) ?

- Oui : le montant de la totalité des investissements présentés dans votre projet est-il calculé par des OCS ?
 - Oui en totalité,
 - Oui partiellement.
- Non : Veuillez préciser et argumenter les raisons pour lesquelles votre projet ne correspond à aucune OCS :

--	--

Veillez préciser les investissements pour lesquels une OCS s'applique :

- Construction ou extension de bâtiment à destination du logement des animaux
- Traite des animaux laitiers,
- Stockage de l'alimentation (silos, hangars ...),
- Stockage et/ou traitement des effluents d'élevage,
- Équipements complémentaires liés au projet de construction (toutes constructions avec OCS comprises),
- Dépenses immatérielles (diagnostic et/ou audit).

Veillez préciser la ou les productions concernées par les OCS dans votre projet (hors OCS pour les dépenses immatérielles) :

- Bovins lait
- Bovins allaitant
- Jeunes bovins
- Veaux de boucherie
- Caprins et ovins
- Porcs conventionnels sur caillebotis intégral
- Porcs conventionnels sur litière ou porc label fermier
- Porcs Label rouge sur caillebotis intégral ou label fermier
- Porcs agriculture biologique
- Volailles de chair ou palmipèdes en coque
- Volailles de chair Label Rouge ou AB (type louisiane)
- Volailles en cabane
- Poules pondeuses code 0 ou 1
- Palmipèdes élevage

Veillez préciser le ou les intitulés exacts des OCS correspondant à votre projet, le nombre d'unités créées (places, m2, m3 etc.) ainsi que les équipements complémentaires et les unités correspondantes :

--	--

b) Contrôles croisés :

Avez-vous déposé une demande de subvention à l'un des appels à projet suivants pour le compte de votre exploitation ?

- Autonomie en eau pour l'abreuvement des animaux 2020-2021,
- Abreuvement 2023,
- Tuberculose,
- Biosécurité porcine,
- France Agrimer, veuillez préciser le ou les intitulé(s) exact(s) du ou des appels à projet auquel(s) vous avez répondu :

- Autre, veuillez préciser le ou les intitulé(s) exact(s) du ou des appels à projets auquel(s) vous avez répondu :

- Non

Avez-vous sollicité ou comptez-vous solliciter un prêt Alter'NA pour financer les investissements présentés dans le cadre de cet appel à projets ?

- Oui :

Je m'engage à signaler au service instructeur de la Région Nouvelle Aquitaine l'obtention d'un prêt Alter'NA : Oui Non

- Non